Evaluation des diplômes
Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université de Toulouse 2 - Le Mirail

Demande n° S3110056874

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues étrangères appliquées

Présentation de la mention

Il s'agit d'un cursus de 180 ECTS qui propose une triple compétence dans au moins deux langues vivantes (anglais + au choix : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, langue des signes française), ainsi que des spécialisations en L3 sous forme de parcours : Affaires économiques internationales, Commerce international, Traduction/interprétation avec un certain nombre de débouchés confirmés dans différents secteurs économiques à caractère international.

Avis condensé

- Avis global :

Il s'agit d'une formation assez solide qui est visiblement très demandée par les étudiants ; cette attractivité lui confère une certaine légitimité. Les compétences linguistiques sont travaillées de manière globalement satisfaisante et la mobilité internationale est assez systématiquement encouragée. Le système général de l'organisation des enseignements de langue par groupes de niveaux dans l'Université est à noter en particulier. Les dispositifs d'accompagnement des étudiants semblent représenter une réelle priorité pour l'Université. L'équipe pédagogique est solide et expérimentée. L'apport d'intervenants des milieux professionnels concernés semble important. Deux des trois parcours proposés en L3 sont bien construits. Seul celui consacré à la traduction et à l'interprétariat semble proposer trop peu d'éléments et trop tardivement dans le cursus pour permettre aux étudiants d'envisager des carrières dans les domaines indiqués. Neuf langues sont proposées officiellement, mais la maquette semble exclure le chinois et le japonais comme deuxième langue principale. Le catalan est également absent de la liste alors qu'il pourrait mériter une place dans la perspective transpyrénéenne. La langue des signes française est annoncée, mais ne fait pas l'objet de dévelopements particuliers dans le dossier.

- Points forts :
  - Bon équilibre entre cours de langues et matières appliquées.
  - Système d'échanges et de stages assez dynamique.
  - Equipe pédagogique très solide et variée.

- Points faibles :
  - La culture générale est quelque peu négligée.
  - Certains échanges manquent par rapport aux langues proposées.
  - La cohérence de l'offre des langues est à reconsidérer.

● NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

● Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de proposer éventuellement d'autres langues, créer d'autres échanges pour donner une réelle chance à certaines des langues rares.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

Le dossier mentionne huit directeurs de département ou de section et des responsables des parcours en L3, mais pas de directeurs des études. Eu égard aux effectifs, cette dernière façon de piloter l'organisation des études devrait s'imposer.

2 ● Projet pédagogique :

Le projet pédagogique est globalement satisfaisant même si le dossier ne permet pas d'apprécier la nature même des enseignements proposés. Les compétences rédactionnelles et organisationnelles sont soulignées, mais le dossier ne fait pas état des éléments qui justifient une telle affirmation. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui reste assez générale. Pour des métiers aussi spécialisés et exigeants que l'interprétariat, la formation semble quelque peu lacunaire. Il est par ailleurs difficile d'apprécier l'effort consacré à l'expression orale et aucune certification dans le domaine des langues n'est mentionnée.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

L'Université semble consacrer des efforts appréciables à cet enjeu central des études en licence. Toutefois, la manière dont cette mention les met en œuvre n'est pas clairement perceptible.

4 ● Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'autoévaluation ne mentionne que la question de l'insertion comme un point encore à améliorer. Pour une licence qui se veut professionnalisante, il devrait s'agir d'un objectif prioritaire qui aurait mérité plus d'attention dans le dossier.